

mon agglo

www.melunvaldeseine.fr

N° 43
Sept. / Oct. / Nov. 2017

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

En actions

L'Agglo soigne sa santé

Fait l'actu

Citoyens à vos quartiers !



mon agglo en photo



Des stars à l'écran et des étoiles dans le ciel... Pour sa troisième édition, le festival Ciné en Plein Air, proposé par l'Agglomération Melun Val de Seine, a une nouvelle fois fait le pari de la convivialité et du cinéma et ravi les amoureux du 7^{ème} Art avec une programmation de films musicaux ! **Pendant l'été**, le château de Vaux-le-Pénil, le château du Jard, La Baronnie... et d'autres lieux bucoliques de l'agglo se sont transformés en salle de cinéma sous les étoiles, le temps d'une soirée.



Sport Passion a encore une fois fait carton plein **cet été**, auprès des 6-17 ans ! Durant 8 semaines, les enfants et ados de l'agglo ont pu découvrir et pratiquer différentes disciplines sportives traditionnelles - sports de raquette, collectifs ou nautiques... et d'autres moins classiques comme le Taekwondo et le Hip-Hop.■

Sommaire



Page 05 / mon agglo fait l'actu
Citoyens, à vos quartiers !



Page 08 / mon agglo en actions
L'Agglo soigne sa santé



Page 12 / mon agglo en interview
Fabienne Pioch-Laval, Directrice Relations Externes et Communication des Laboratoires Mayoly Spindler



Page 14 / mon agglo dans les communes
PR4 : le réseau d'assainissement se modernise

Page 15 / mon agglo politique
Expression libre

mon agglo Directeur de la publication : **Louis Vogel** / Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction : **PCA / CAMVS** - Service communication : 297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29**
Création graphique : **Beurepaire** / Mise en page : **Emendo** / Impression : **Léonce Deprez** / Distribution : **Adrexo** / Crédit photo couverture : **Fotolia** / Tirage : **57 000 exemplaires** / N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé / Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

édito



Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

Chers amis,

Le 26 juin 2017, le Conseil communautaire a adopté une convention de délégation avec la Région Île-de-France dans le cadre du versement de fonds européens.

En effet, la Communauté Melun Val de Seine va bénéficier des fonds ITI - Investissements Territoriaux Intégrés - car elle est l'un des 15 territoires retenus dans le cadre de l'appel à projets très sélectif lancé en 2015 par la Région pour la répartition de ces sommes.

Ainsi, près de 5,2 millions d'euros vont nous être alloués.

Une nouvelle fois, la Communauté Melun Val de Seine et les projets qu'elle porte sont clairement identifiés par des partenaires majeurs comme structurants et essentiels pour l'équilibre de la région.

A l'instar du Contrat d'Intérêt National, c'est la reconnaissance du travail accompli depuis 2014 pour établir un projet de territoire cohérent, ambitieux et réaliste.

L'obtention de ces fonds européens est aussi la traduction de l'action de notre Vice-président Henri Mellier et de notre mission « fonds européens » mise en place à la Communauté depuis le début de l'année.

Ces fonds permettront le financement de la transition vers une économie plus propre, l'aménagement durable des territoires, la création d'activité, l'éducation et la formation.

Ce sont des objectifs d'avenir et qui correspondent aux 3 grandes ambitions fixées pour le mandat : université, tourisme, économie/industrie. ■

**“ C’est la reconnaissance
du travail accompli
depuis 2014 pour établir
un projet de territoire
cohérent, ambitieux
et réaliste.. ”**



■ **L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...**

**20 communes réunissant 131 722 habitants
(au 1^{er} janvier 2017).**

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys |
Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun
Montoreau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry
Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon

SITE : WWW.MELUNVALDESEINE.FR

FACEBOOK : [AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR

ITI, c'est parti !

Contribuer au développement du territoire en faisant bénéficier les habitants d'actions innovantes dans le domaine de l'emploi, de l'économie, de la santé ou encore de l'éducation : tels sont les objectifs du dispositif d'investissement territorial intégré (ITI). Aujourd'hui, le programme entre dans sa phase opérationnelle avec la sélection des projets qui bénéficieront d'un financement européen.

En 2016, l'Agglomération Melun Val de Seine a été retenue par la Région Île-de-France pour participer au programme ITI. « *Il s'agit d'un programme innovant dédié au développement urbain, qui permet de répondre aux enjeux spécifiques du territoire. Les projets retenus dans ce cadre bénéficieront d'un financement européen* », rappelle Teresa Camerino, chargée de mission Programmes Européens à l'Agglomération. La convention cadre entre l'ITI Melun Val de Seine et l'autorité de gestion du programme (la Région Île-de-France) a été validée le 13 juillet 2017. Cette convention va ainsi permettre de doter le territoire de financements européens spécifiques, à hauteur de 5,2 millions d'euros sur une période qui s'étend jusqu'en 2020. Ces fonds européens viendront compléter les aides d'autres partenaires comme l'État, la Région, le Département, l'Agglomération ou les communes.



Comment ça marche ?

Pour bénéficier d'un financement, les actions doivent concerner la création d'emploi, l'insertion sociale, l'éducation, la formation ou encore l'isolation thermique des logements. « *Le principal atout du dispositif ITI est de s'inscrire dans la stratégie de développement du territoire* », ajoute Teresa Camerino. En pratique, les projets sont examinés et pré-sélectionnés par un comité de sélection et de suivi, et ensuite soumis pour instruction et validation à la Région Île-de-France. Ce comité, composé d'élus de l'agglomération, de techniciens et de partenaires, est également chargé de suivre et d'animer le dispositif.

La volonté d'entreprendre

Fin septembre, le comité se réunira pour étudier les premiers projets, en particulier une initiative portée par l'Agglomération : la création de centres d'affaires implantés dans trois quartiers prioritaires à Melun, à Dammarie-lès-Lys et au Mée-sur-Seine. « *La finalité de ce projet est de favoriser l'implantation d'entreprises, d'encourager la création d'activité et de susciter l'envie d'entrepreneuriat chez les demandeurs d'emploi, les inactifs et les jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* » précise Teresa Camerino. D'autres projets suivront très prochainement au bénéfice des habitants de l'agglomération. ■



Citoyens, à vos quartiers !

S'investir dans la vie de son quartier, monter des projets, organiser des événements, partager des moments de convivialité... Dans tous ces domaines, l'Agglomération soutient les initiatives locales avec un objectif simple : inciter les habitants à mieux vivre leur quartier.

« Les Conseils citoyens sont l'outil idéal pour impulser des projets, lancer des initiatives et rassembler les habitants autour d'animations ou d'actions dans le domaine de la vie quotidienne », explique Halima Meghit, chargée de projets à la direction de la politique de la ville de l'Agglomération. Depuis mai 2015, cinq conseils ont ainsi vu le jour dans les quartiers prioritaires du territoire : trois à Melun, un à Dammarie-lès-Lys et un au Mée-sur-Seine.

Accompagner les habitants

Chaque conseil regroupe à égalité des habitants et des acteurs locaux (associations, commerçants, parents d'élèves...) qui souhaitent s'impliquer dans la vie du quartier et faire entendre leur voix. En effet, les conseils participent aux instances du Contrat de ville et sont associés aux projets qui concernent leur quartier dans des domaines aussi variés que l'habitat, l'emploi, l'éducation, la culture, le sport, les transports, ou la tranquillité... Pour aider les conseils citoyens, l'Aggloméra-

tion a créé une association de gestion intitulée « Appui aux Conseils citoyens » (A2C), qui prend en charge le fonctionnement matériel et financier de chaque conseil citoyen. « Cette année, le budget s'élève à 12 000 euros répartis entre les cinq conseils. Ces aides ont notamment permis de programmer une journée de rencontre à Dammarie-lès-Lys, de concevoir une fresque dans le cadre d'un projet de rénovation du quartier des Mézereaux à Melun ou encore d'organiser des marches exploratoires au Mée-sur-Seine ».

Place à l'initiative !

En plus du soutien apporté aux Conseils citoyens, l'Agglomération finance des projets directement portés par des habitants des quartiers concernés par la politique de la ville. « Les initiatives qui contribuent au renforcement du lien social et favorisent l'implication citoyenne peuvent bénéficier d'une aide apportée par le Fond de Participation des Habitants (FPH), dans la limite de 1 000 euros par projet », ajoute Halima Meghit. Cette année, le FPH a permis la location d'une structure gonflable à l'occasion de la fête du quartier Montaigne à Melun, l'organisation d'un repas solidaire par des habitantes du quartier Schumann et d'un goûter littéraire à Dammarie-lès-Lys, et financer une soirée cabaret au Mée-sur-Seine. ■



Sans faute !

Affûtez votre crayon, chauffez votre stylo et rendez-vous à la Dictée de l'agglo, mercredi 4 octobre, à 14h, à L'Escale, à Melun.

Pour la deuxième année consécutive, Melun Val de Seine vous invite à partager le plaisir des mots, quel que soit votre niveau en orthographe et votre âge. Cinq catégories seront en effet proposées : primaires (pour les CM1 et CM2), collégiens, lycéens (ou âgés de 16 à 18 ans), adultes (18 ans et plus) et découverte (personnes non francophones, personnes qui suivent un enseignement français langue étrangère, personnes en situation de handicap...). La durée de la composition variera en fonction de la catégorie.

Des animations et une collation seront proposées durant la correction des copies qui sera effectuée sur place. En jeu, différents lots pour les auteurs des meilleures copies, et les autres. Pour participer à ce moment ludique et festif, inscrivez-vous avant le 27 septembre, en ligne sur melunvaldeseine.fr/ladicteedelagglo ou auprès des structures de proximité, services jeunesse, centres sociaux, clubs sportifs, associations, établissements scolaires. ■

Plus d'infos :

par mail : ladicteedelagglo@camvs.com
ou par téléphone : 01 64 79 25 25



Des équipes de haut niveau en forme

Dans le cadre de sa politique sportive, l'Agglomération soutient les clubs qui ont des équipes seniors de niveau national, en leur attribuant une aide forfaitaire destinée à financer leurs frais de déplacements. Le point sur les clubs éligibles et leurs résultats pour la saison.

Les aides aux déplacements en faveur des sports d'équipe représentent un précieux coup de pouce aux associations qui sillonnent la France tout au long de la saison pour porter haut les couleurs de l'agglomération. Car ces nombreuses rencontres représentent un poste de dépenses obligatoire et conséquent dans les budgets de ces clubs. Ce dispositif donne ainsi les moyens aux équipes de poursuivre leurs ascensions sportives. Seule condition pour bénéficier de cette participation : évoluer dans une division de niveau national. Avec l'objectif de s'y maintenir, ou, pour les autres, d'y accéder la saison suivante pour rejoindre les heureux élus.

Pour la saison 2016/2017, 7 équipes issues des clubs de Volley-Ball de Melun et de La Rochette, du Mée Sports Basket-Ball, des Caribous de Seine-et-Marne (hockey - Dammarie), du Tennis Clubs de Melun (2) ou encore du Team Peltrax (cyclisme Dammarie) étaient éligibles au dispositif. Elles ont toutes confirmé leur maintien à l'issue de leurs championnats respectifs. Aucune autre équipe du plus haut niveau régional n'a accédé au niveau national pour le prochain exercice.

Le CEMVS au sommet des podiums

Sous contrat d'objectifs avec l'Agglo, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS) a vraisemblablement connu, en 2016/2017, l'une de ses plus belles années, à l'occasion des championnats de France : plus de 50 tireurs qualifiés en individuel, avec en point d'orgue, le titre de champion de France pour Enzo Lefort et la médaille d'argent pour Julie Mienville chez les seniors ou encore la médaille de bronze pour Solène Watson chez les cadettes.

Les équipes ne sont pas en reste : le CEMVS a réussi l'exploit de qualifier 6 équipes en 1^{ère} division, des cadets aux seniors, une performance jamais réalisée par aucun club auparavant. À la clé, une moisson de médailles : l'or pour les cadettes (M17*) et les juniors hommes (M20*), l'argent pour les cadets (M17*) et les seniors hommes et dames, le bronze pour les juniors dames (M20*). A noter également, au niveau international, le titre de champion d'Europe décroché, en juin dernier, par Enzo Lefort avec l'équipe de France de fleuret masculin, en Géorgie.

Au CSG, un couple de champions

Autre club « résident » de la patinoire avec les Caribous de Seine-et-Marne, le Club des Sports de Glace (CSG) de Dammarie-lès-Lys a réalisé une saison remarquable. Le CSG, champion d'Île-de-France, compte dans ses rangs Morgan Ciprès, qui avec sa partenaire Vanessa James, est champion de France en couple, 3^{ème} des derniers championnats d'Europe et 8^{ème} des derniers championnats du Monde. ■

*M17, M20 = moins de 17 et 20 ans



Cinq projets sportifs soutenus par l'Agglo

Pour aider les clubs et les associations à développer leurs activités sur le territoire, l'Agglomération a mis en place, en 2016, un fonds de dotation destiné au mouvement sportif. Ce soutien correspond à une aide financière (entre 500 et 2 000 euros) qui doit servir au financement d'un projet particulier, porté obligatoirement par au moins deux associations, implantées sur des communes différentes.

Dans ce cadre, un appel à projets a été lancé, en mars dernier, auprès des associations sportives du territoire. Après examen des candidatures, l'Agglomération a retenu 5 initiatives qui dynamiseront la pratique de sports comme le volley-ball, l'athlétisme, le badminton ou encore le cyclisme. Cette enveloppe globale de 9 000 euros, versée sous forme de subventions, permettra ainsi de favoriser la mutualisation d'entraînements et de proposer plus de créneaux aux pratiquants, de développer et de pérenniser de nouvelles disciplines, de former athlètes et dirigeants aux premiers secours, d'organiser des stages de perfectionnement ou encore de fédérer plusieurs clubs autour d'un même événement. ■

mon agglo & moi

“ Les clés de la réussite pour créer et développer son entreprise ? Ne pas rester isolé, s'informer sur les accompagnements existants. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés en organisant le "RDV création, entreprise et franchise Melun Val de Seine", le 11 octobre.”

Catherine Ousset, service développement économique, Agglomération Melun Val de Seine



mon agglo & moi

“ En unissant leurs efforts, la CAMVS, Action Logement et l'Anah accompagnent les propriétaires bailleurs du territoire dans leurs démarches, tout en facilitant l'accès au parc privé des salariés, grâce à des loyers abordables.”

Sylvie Sustar, Responsable Départemental, Action Logement



■ ACTU CULTURE

Plongez dans le grand bain culturel 2017-2018

Du rire, de l'émotion, des rencontres et des découvertes... plongez dès maintenant dans le grand bain culturel 2017-2018 de l'agglomération Melun Val de Seine.

Au programme : Humour (Claudia Tagbo, Bernard Mabille, Gaspard Proust...), concerts ou spectacle musical (Julien Clerc, Oldelaf, Bernard Lavilliers, Emily Loizeau...), théâtre (de Molière au théâtre de boulevard en passant par Shakespeare), sans oublier les spectacles pour le jeune public, le cirque, la danse et les expositions : plus de 120 spectacles et événements sont proposés.

Pour retrouver l'ensemble de l'offre culturelle, une plaquette de saison unique, éditée pour la 2^{ème} année consécutive par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les communes de Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil, est disponible dans les mairies, les salles de spectacles, les enseignes culturelles..., depuis fin août.

Et pour profiter pleinement des spectacles, n'oubliez pas de prendre votre abonnement communautaire. En choisissant au moins cinq spectacles, vous bénéficierez d'un tarif encore plus avantageux que les tarifs réduits. En prime, vous pourrez acheter d'autres spectacles avec les mêmes avantages financiers, sur toute la saison.

Alors faites le grand saut et réservez en ligne sur culturetvous.fr ou dans l'un des cinq points de vente de la billetterie communautaire. ■

■ ACTU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un rendez-vous pour entreprendre

Vous êtes un porteur de projet ? un créateur ? un jeune dirigeant ? Vous souhaitez devenir franchisé ? Trouvez toutes les réponses à vos questions lors du 1^{er} RDV Création, entreprise et franchise Melun Val de Seine, le 11 octobre prochain, à partir de 9h, à L'Escale, à Melun. Organisé par l'Agglomération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS), la Fédération Française de la Franchise et la Ville de Melun, cet événement s'adresse à toute personne en phase de réflexion ou qui a un projet plus abouti, et lui offre une occasion privilégiée pour avancer dans sa démarche de création ou développer son projet. Un village d'exposants, composé de 5 espaces (accompagnement, développement, financement, social et franchise), regroupera des professionnels qui répondront à toutes vos questions. Au programme également, des conférences sur le financement, la franchise et les futurs centres d'affaires dans les quartiers. ■

Pour en savoir plus :
seineetmarne.cci.fr/rdvcreation



■ ACTU PRÉVENTION

Les TIG contre la récidive

Travaux d'amélioration de l'environnement, d'entretien et de maintenance, rénovation de patrimoine... la peine de Travail d'Intérêt Général (TIG) est sans doute la peine alternative à l'emprisonnement la mieux connue. La logique est claire : permettre au condamné de donner gratuitement du temps de travail, dans un but d'intérêt général, au lieu de l'emprisonner pour une courte durée. Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la récidive, les membres du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance souhaitent développer et diversifier l'offre de postes TIG en impliquant les communes dans un dispositif d'exécution de la peine, secteur traditionnellement réservé au seul ministère de la justice et des libertés. Le TIG constituerait ainsi une peine à la fois punitive mais également formatrice pour les condamnés, susceptibles de trouver dans cette action un appui dans une démarche d'insertion. ■

Vous êtes une association, un établissement public ou une personne morale de droit privé chargée d'une mission de service public.

Et vous souhaitez accueillir une personne condamnée à un TIG ? Contactez le SPIP de Seine-et-Marne au 01 60 56 70 10

■ ACTU HABITAT

Louez facilement votre bien

Vous êtes propriétaire bailleur d'un ou plusieurs logements locatifs sur le territoire de Melun Val de Seine ? Vous souhaitez être accompagné dans votre projet immobilier, avec ou sans travaux, et découvrir les avantages du conventionnement de votre logement ? L'Agglomération Melun Val de Seine, Action Logement et l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH) organisent un petit-déjeuner, le 6 octobre prochain, de 8h30 à 10h, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran, à Dammarie-lès-Lys. Ce moment privilégié d'échanges sera consacré à la défiscalisation et aux aides pouvant découler du conventionnement ANAH. Il permettra également de présenter les solutions complémentaires et gratuites d'Action Logement pour trouver facilement votre locataire et sécuriser vos revenus fonciers. ■

Pour participer, inscrivez-vous par mail, avant le 29 septembre : habitat@camvs.com



L'Agglo soigne sa santé

Dans le cadre de sa compétence en matière de politique de la ville et de lutte contre les exclusions, la Communauté a décidé d'agir sur les questions de santé, en concertation avec les acteurs de terrain et les professionnels.

Comme d'autres territoires, Melun Val de Seine est confronté à une érosion de l'offre de soins, aux problèmes de santé de certaines catégories de la population (développement des cancers du sein, de l'intestin, des affections de longue durée comme le diabète, l'hypertension, les affections psychiatriques...) et des difficultés d'accès aux soins pour une partie des habitants.

Face à ce diagnostic, la Communauté a décidé d'agir pour développer une stratégie de santé à l'échelle de l'Agglomération et des actions de prévention avec tous les acteurs concernés (Agence Régionale de Santé, CPAM, Groupe hospitalier, services sociaux, associations, professionnels de santé...). Cette mobilisation a notamment abouti à la signature d'un Contrat Local de Santé (lire ci-contre).

Dans ce cadre, la Communauté impulse des actions comme le forum santé, relaie les campagnes de prévention nationales (lire page 11) et accompagne les acteurs de terrain.

Parallèlement, l'ouverture de SantéPôle en 2018 (lire page 10) marquera une étape importante pour le développement d'une offre de soins diversifiée et de qualité aux habitants.



Un Contrat Local de Santé pour réduire les inégalités

Le Contrat Local de Santé (CLS) signé par la Communauté d'Agglomération, l'Agence Régionale de Santé, l'État, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Groupe Hospitalier de Melun, en mars dernier, vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et notamment à renforcer l'offre de soins sur l'Agglomération.

La Communauté compte 67 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans un département, la Seine-et-Marne, qui est avant dernier département français en termes de densité médicale. Plus de la moitié des médecins qui officient sur l'agglomération ont plus de 55 ans et un tiers plus de soixante ans. La question de l'offre de soins - principalement concentrée sur le centre urbain - est donc bien d'actualité sur Melun Val de Seine.

Cette priorité inscrite dans le Contrat Local de Santé mobilise les différents partenaires. Comment la mettre en œuvre ? En encourageant la création de maisons de santé regroupant différents professionnels, en renforçant l'hospitalisation à domicile ou en développant l'offre en formation et l'accueil des internes pour les inciter à s'installer sur l'Agglomération. La construction de SantéPôle avec l'implantation de plateaux techniques de pointe (Laboratoire de radiologie, IRM, scanner...) contribuera, évidemment, à rendre le territoire plus attractif auprès des futurs médecins (lire page 10).



Priorité à la prévention et à l'accès aux soins

L'Agglomération compte près de 40 % d'habitants de moins de 30 ans et un pourcentage des plus de 60 ans important avec, pour chacun, des problématiques de santé telles que maladies chroniques et affections de longue durée comme le cancer et le diabète, addictions (tabac, alcool, drogues), ou encore souffrance psychique..., parfois liées à des situations économiques et sociales précaires. Le CLS s'est

donc fixé comme autre priorité de développer des actions de prévention santé pour les publics en situation de vulnérabilité liée à l'âge avancé, à l'isolement, à la précarité, au handicap et de développer l'éducation à la santé en direction de la jeunesse. C'est l'un des objectifs du forum santé Melun Val de Seine dont la deuxième édition s'est déroulée en mai dernier. Aujourd'hui, une réflexion est également menée par les acteurs du Contrat Local de Santé autour d'une consultation mobile d'accès aux droits et aux soins qui pourrait prendre la forme d'un « bus santé » et sur la mise en place de consultations avancées (des consultations rattachées au centre hospitalier mais qui se déroulent en dehors des murs de l'hôpital).



L'environnement, une question de santé

La santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, c'est aussi un état de bien-être, physique, mental et social qui dépend de nombreux facteurs : notre environnement avec ses bruits, la pollution, notre cadre de vie, notre habitat... Dans une approche globale de la santé, le CLS intègre donc des mesures portées par la Communauté comme le développement des liaisons douces ou la lutte contre l'habitat dégradé. Autant d'actions qui contribueront, sur le long terme, à améliorer les conditions de vie des habitants et qui auront, par conséquent, un impact sur leur santé.



© GHSIF

SantéPôle : la naissance du plus grand pôle sanitaire public-privé de France

Le SantéPôle de Seine-et-Marne qui associe le Groupe Hospitalier Sud Île-de-France (GHSIF) - issu de la fusion, en janvier 2017, des centres hospitaliers de Melun et de Brie-Comte-Robert - et la clinique Saint-Jean/l'Ermitage ouvrira ses portes en 2018. Ce pôle constituera la référence sanitaire pour l'agglomération et plus largement pour l'ensemble du sud du département. Questions à Dominique Peljak, directeur du GHSIF...

POVEZ-VOUS NOUS DONNER QUELQUES CHIFFRES-CLÉS ?

Il s'agit d'un bâtiment de 88 000 m² à 256 millions d'euros qui sera implanté au Nord de Melun. Cette structure disposera de 734 lits et places sur lesquels les activités de soins seront réparties de façon cohérente entre le GHSIF et la clinique Saint-Jean/l'Ermitage.

QUELS SERONT LES SERVICES DU SANTÉPÔLE ?

Je ne peux évidemment pas tous les citer. Mais retenez que le SantéPôle aura une vocation de proximité pour la population (urgences, médecine, chirurgie, psychiatrie, gériatrie,...), mais aussi de recours pour certaines spécialités (réanimation, maternité/néonatalogie, radiothérapie,...).

POURQUOI UN PROJET PUBLIC/PRIVÉ ?

Si chacun garde ses spécificités et si la liberté de choix du patient demeure entière, le partenariat public-privé a deux atouts majeurs. Tout d'abord, le pôle de santé aura des répercussions positives en termes d'attractivité de nouveaux médecins sur notre territoire et notamment pour la médecine de ville ainsi que pour les autres hôpitaux du département.

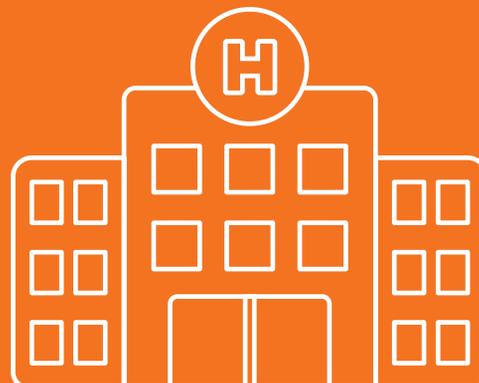
Ensuite, des atouts financiers. La mutualisation de certaines fonctions permet en effet de réduire les coûts pour la société. À titre d'exemple, l'hôpital assurera pour SantéPôle les fonctions « laboratoire » et « préparation des chimiothérapies ».

Bref, ce sera une formule gagnante pour les patients, les professionnels de santé et les contribuables !

UN MOT DE CONCLUSION ?

Rendez-vous au printemps 2018 pour l'ouverture de ce pôle hospitalier qui sera en recherche permanente d'excellence et de qualité au service de la population.

“ Cette structure disposera de 734 lits et places sur lesquels les activités de soins seront réparties de façon cohérente entre le GHSIF et la clinique Saint-Jean/l'Ermitage. ”





Campagnes d'information : prévenir avant de guérir

Plusieurs campagnes nationales d'information, de sensibilisation et de dépistage sur le cancer, le SIDA ou le tabac seront déployées sur le territoire de Melun Val de Seine, durant le dernier trimestre 2017. Prenez date !

Octobre rose Campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, du 7 au 14 octobre

Le cancer du sein reste le plus fréquent et le plus mortel des cancers chez les femmes. Or, diagnostiqué à temps, il peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Pour inciter les femmes à se faire dépister, une campagne d'information mondiale est organisée tous les ans au mois d'octobre. La Ligue contre le cancer de Seine-et-Marne se mobilisera à nouveau cette année, du 7 au 14 octobre, avec l'appui des acteurs locaux, la CPAM, l'Association de Dépistage des Cancers, les communes de Dammarie-lès-Lys, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Au programme : des stands d'information et de sensibilisation sur les marchés et dans le cadre de la marche rose organisée par la Ville de Dammarie-lès-Lys.

Moi(s) sans tabac Novembre 2017

Moi(s) sans tabac est un défi collectif national qui consiste à inciter, « recruter » et

accompagner les fumeurs dans une démarche d'arrêt sur une durée de 28 jours. L'objectif est aussi de contribuer à prévenir l'entrée des jeunes dans le tabagisme. Pour sa 1^{ère} édition en 2016, près de 180 000 fumeurs se sont inscrits et plus de 620 000 kits d'aide à l'arrêt du tabac ont été distribués. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne se mobilisera à nouveau cette année avec les services du Groupe Hospitalier Sud Île-de-France (GHSIF) et la Ligue contre le Cancer. Au programme : stands d'information et distribution de substituts (parches - gommes à mâcher...). Un accompagnement avec un tabacologue pourra être proposé.

Journée nationale de lutte contre le SIDA Jeudi 30 novembre

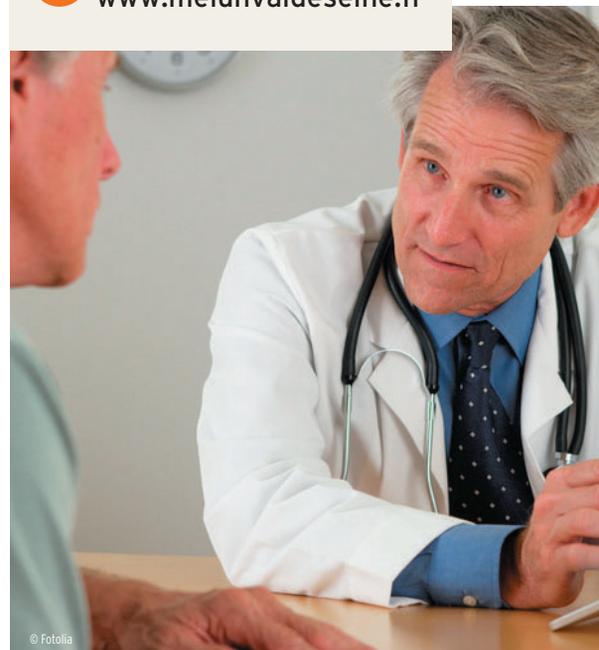
À l'occasion de cette journée, les acteurs de la lutte contre le SIDA continuent leur action de sensibilisation à cette maladie qui reste fondamentale ; près de la moitié des porteurs du VIH dans le monde l'ignorent en effet (1 sur 7 dans l'Union Européenne) et le dépistage reste la meilleure des préventions pour éviter de transmettre le virus à autrui.

Cette année encore, les référents santé des communes de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine organisent, avec la Communauté, une action de dépistage du SIDA, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles, jeudi 30 novembre, de 12h à 19h30, à l'Espace Saint-Jean, à Melun, avec les équipes du

GHSIF, du Réseau Ville Hôpital, de AIDES et de la Maison Départementale des Solidarités. Des actions de sensibilisation seront proposées aux publics jeunes (dans les lycées, à l'université, dans les foyers des jeunes travailleurs F.J.T...), les jours précédents.



d'infos sur
www.melunvaldeseine.fr



mon
agglo

En interview



BIO-EXPRESS

1961

Naissance à Paris.

1986

Diplôme de docteur
en pharmacie
de l'université Paris Sud.

2009

Master 2 en
management général
hospitalier de l'Essec.

2012

Directeur du Pôle
établissements
Hospitaliers de la
Fondation Hospitalière
Sainte-Marie.

2016

Directeur Relations
Externes et
Communication
de Mayoly Spindler.

“ Mayoly Spindler est un laboratoire pharmaceutique français, familial et indépendant. Son ambition est de devenir un référent international en gastroentérologie et en dermo-cosmétique. ”

Fabienne Pioch-Laval

Directrice Relations Externes et Communication des Laboratoires Mayoly Spindler

Avec près de 200 employés, les Laboratoires Galéniques Vernin, installés à Dammarie-lès-Lys, constituent un entreprise phare de l'agglomération. Ce groupe familial, créé il y plus d'un siècle, s'est imposé comme une référence dans le domaine des produits pharmaceutiques et dermatologiques. Rencontre avec Fabienne Pioch-Laval.

Votre parcours est plutôt diversifié...

Il y a plusieurs vies dans une vie professionnelle ! Une fois mon diplôme de pharmacien en poche, j'ai exercé en tant que titulaire d'une officine pendant quatre ans, avant d'être recrutée par GlaxoSmithKline, un laboratoire pharmaceutique international. J'étais plus spécifiquement en charge du marketing des traitements antiasthmatiques. En 2003, j'ai rejoint les Laboratoires Bristol-Myers Squibb. D'abord responsable marketing des médicaments hospitaliers contre la douleur, je suis devenue directrice commerciale du secteur hôpital.

Et ensuite ?

J'ai souhaité m'orienter vers la direction d'établissements de soins. J'ai passé un master 2 en « management général hospitalier » à l'Essec. Cela m'a permis de diriger plusieurs établissements de soins de suite et de réadaptation jusqu'en 2016, date à laquelle j'ai rejoint Mayoly Spindler et renoué avec mon secteur d'activité initial. Mes fonctions m'amènent notamment à coordonner les relations avec les partenaires internationaux et à manager la communication institutionnelle de l'entreprise.

Les Laboratoires Galéniques Vernin, c'est avant tout une histoire familiale...

Depuis leur création, les laboratoires sont dirigés par les générations successives de la famille Vernin. Créée en 1909 par le pharmacien Louis-Charles Vernin, l'entreprise s'est instal-

lée tout d'abord à Melun. Elle s'est spécialisée dans la transformation et la commercialisation d'extraits de plantes, utilisés pour la fabrication de médicaments. Elle est notamment à l'origine des fameuses Sucettes®, ces petits comprimés à base de saccharine qui remplaçaient le sucre dans les régimes alimentaires. En 1992, les Laboratoires Mayoly Spindler, acquis en 1975 par Jean-Marie Vernin puis développés par son fils Jean-Gilles Vernin de 1975 à 2008, font l'acquisition des Laboratoires Galéniques Vernin. En 2008, Jean-Nicolas Vernin a succédé à son père Jean-Gilles Vernin à la direction de ce nouvel ensemble comprenant notamment deux sites de production : l'un à Dammarie-lès-Lys pour l'activité des Laboratoires Galéniques Vernin, l'autre à Chatou pour Mayoly Spindler.

Aujourd'hui, quelle est la carte d'identité des laboratoires ?

Mayoly Spindler est un laboratoire pharmaceutique français, familial et indépendant, dont l'ambition est de devenir un référent international en gastroentérologie et en dermo-cosmétique. Son activité couvre le développement, la production et la commercialisation de produits de santé sous diverses formes galéniques. L'entreprise compte près de 800 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 173 millions d'euros en 2016, dont 45 % à l'exportation.

Quelle est la place du site de Dammarie-lès-Lys au sein des laboratoires ?

Actuellement, les Laboratoires Galéniques Vernin (LGV) regroupent près de 200 personnes, et produisent plus de 70 % des produits des laboratoires. L'activité phare est la production de « capsules molles », il s'agit d'un process particulièrement complexe qui consiste à enrober un principe actif liquide dans une enveloppe, ces capsules molles devant être formées, remplies et fermées

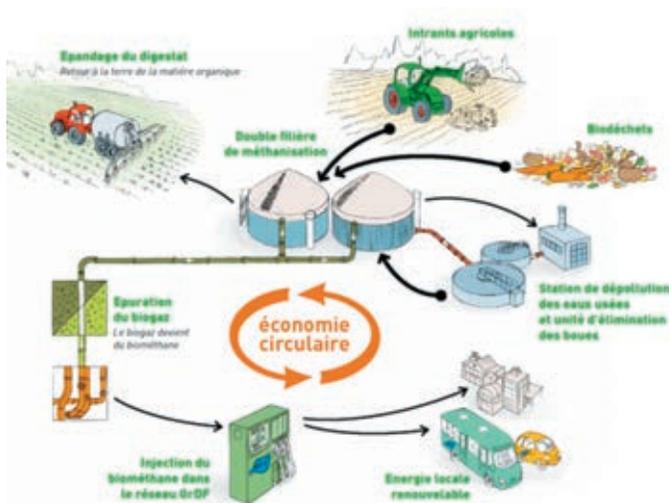
au cours d'un même cycle de fabrication. Pour vous donner un ordre de grandeur, plus d'un demi-milliard de capsules sont produites chaque année sur le site de Dammarie-lès-Lys. L'autre volet de l'activité est assuré par l'entité LGV Cosmétique et concerne la production de la gamme dermatologique Topicrem, n° 1 français des laits ultra-hydratants pour le corps. Cela représente 3,3 millions d'unités par an. L'intégralité de la production mondiale Topicrem est donc made in France, ou plus spécifiquement, made in Melun Val de Seine !

Quelles sont vos relations avec l'agglomération ?

Dès mon arrivée, j'ai souhaité rencontrer les acteurs locaux. Une visite du site a été organisée pour leur présenter nos activités et nos projets. Depuis, les échanges sont réguliers et fructueux. Nous avons pu discuter et faire part de nos besoins, comme par exemple la recherche de nouveaux locaux de stockage pour accompagner notre développement. Mais nos attentes concernent également le recrutement, en effet des postes vont être créés lors de l'ouverture de la nouvelle ligne de production de capsules molles en 2018. Nous avons pu souligner la difficulté de recruter localement du personnel avec les qualifications requises. C'est un chantier sur lequel nous devons travailler ensemble. ■



Contact et suivi entreprises - service du développement économique de l'Agglomération :
catherine.ousset@camvs.com
06.87.01.63.66 ou 01.64.79.25.55



Une unité de méthanisation à la pointe du développement durable

La construction, en 2019, à Dammarie-lès-Lys, d'un méthaniseur à double filière, qui transformera des produits agricoles, des biodéchets et des boues de stations d'épuration pour produire du biogaz, constitue une formidable avancée en matière de développement durable pour le territoire.

« La méthanisation est un processus naturel de dégradation de la matière organique qui produit un gaz appelé biogaz, qui, après épuration, peut être directement injecté dans le réseau de gaz de ville. Sur l'agglomération, il pourra notamment servir à alimenter en carburant, appelé biométhane, les bus du réseau Melibus ou à chauffer les logements » explique Fabrice Julien, Directeur Général de la SEM Bi-Métha 77.

Ce projet de méthanisation s'inscrit dans une démarche remarquable de développement durable car il favorisera la production locale d'énergie renouvelable, la valorisation des déchets organiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il contribuera également au développement économique local, à la création d'emplois locaux non délocalisables et à une dynamique

d'économie circulaire qui permettra de repenser nos modes de production et de consommation, mais aussi d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles.

Cette unité, particulièrement innovante et unique aujourd'hui en France, comprendra une filière industrielle valorisant les boues en provenance des stations d'épuration locales, ainsi qu'une filière agricole valorisant les sous-produits agricoles et des biodéchets sélectionnés.

Porté par la Société d'Economie Mixte Bi-Métha 77, ce projet est soutenu par plusieurs partenaires, actionnaires de la SEM, comme le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la commune de Dammarie-lès-Lys, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, la SEM Energie Positif, Engie et un important partenaire agricole.

Lauréat de l'appel à projet pour le développement de la méthanisation en Ile-de-France, ce projet est soutenu par l'Ademe et la Région Ile-de-France.

Le lancement des travaux est prévu pour 2019 et la mise en fonctionnement de cette unité de méthanisation pour 2020. ■

PR4 : le réseau d'assainissement se modernise

Le nouveau poste de refoulement PR4, un des ouvrages les plus importants du réseau d'assainissement de la Communauté, implanté à Dammarie-lès-Lys, entre en service ce mois-ci. Explications.

Les postes de refoulement jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement d'un réseau d'assainissement puisqu'ils pompent les eaux usées et/ou pluviales pour les diriger vers les stations d'épuration qui les traitent. Et le PR4, situé en bords de Seine, près du chemin de halage, tout particulièrement ; il est en effet le dernier maillon avant la station d'épuration de Dammarie-lès-Lys et c'est par lui que transitent 85% des effluents traités par cette station, ce qui représente 3000m³ d'eaux usées et pluviales par heure, au maximum, soit l'équivalent de 6 piscines municipales !

Mais le PR4 ne respectait plus les normes de la réglementation sur l'eau limitant les déversements dans le milieu naturel.

Outre la construction d'un nouveau poste de refoulement, les travaux lancés fin 2015 ont donc intégré la réalisation d'un bassin de rétention des eaux usées et pluviales d'une capacité de 3500m³ pour stocker temporairement le surplus que le PR4 ne pourrait pas pomper durant les épisodes de pluie importants.

L'ouvrage flambant neuf, dont le stockage est enfoui sous le niveau de la Seine, est totalement fermé, désodorisé, insonorisé et très bien intégré dans son environnement grâce à ses murs végétalisés.

Le montant des travaux financés sur le budget assainissement de la Communauté s'élève à près de 5,5M d'euros TTC, intégrant les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (2 003 400 euros) et du Département (517 600 euros). ■



mon agglo politique

Groupe "Pour une Communauté d'avenir"

Le salon du Bourget, vitrine de la dynamique industrielle du territoire Melun Val de Seine.

Le salon du Bourget, 1^{er} salon mondial de la filière aéronautique, s'est tenu du 19 au 25 juin 2017. Près de 150 milliards d'euros de commande ont été passés ce qui en fait un éclatant succès.

Le groupe politique se félicite de la présence de nombreuses entreprises de Seine-et-Marne et notamment du SYMPAV.

Au Bourget, le SYMPAV partageait son stand avec celui du Département de Seine-et-Marne, de son agence Seine-et-Marne Développement et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

Lors de sa visite, le Président de la Communauté Melun Val de Seine et Président du SYMPAV, Louis Vogel, a pu mettre en avant les fleurons industriels implantés sur notre territoire.

Il a pu également évoquer les futures installations d'entreprises sur le site du SYMPAV, traduction concrète de l'action engagée depuis la mi-2015.

Création d'une nouvelle marque portée sur l'international, remise à niveau de l'aérodrome et de sa réglementation, mise en chantier des travaux sur les bâtiments, visibilité et réseaux réactivés... Ces actions fortes commencent à porter leurs fruits.

Elles renforcent la position stratégique du pôle de Paris-Villaroche, premier employeur de Seine-et-Marne et élément fondamental du développement économique du territoire de Melun Val de Seine.

Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe.

Groupe "Pour l'agglo un Souffle Nouveau"

Notre Agglo vaut mieux que ça

Alors que nous sommes à mi-mandat, rappelons-nous l'engagement du Maire de Melun et Président de l'Agglomération, Louis Vogel, de lors de son élection « à inscrire notre communauté sous le signe de l'action ». Après 3 ans de gestion sans cap, les grands discours et les effets d'annonce du président de l'exécutif communautaire rappellent une triste réalité : aucun projet structurant n'est en mesure de voir le jour d'ici 2020.

En rejoignant opportunément « En Marche » avec l'espoir de devenir député (sans succès d'ailleurs), le Président Vogel montre ainsi qu'il est plus intéressé par la course aux mandats que par le fait de mener à bien ceux qu'il détient déjà.

Les besoins des habitants du territoire en matière d'emploi, de formation, de transports et d'amélioration du cadre de vie demeurent sans réelle proposition, alors que notre territoire regorge d'atouts. Et ce ne sont pas les 300 millions d'euros de coupes budgétaires récemment imposées par le gouvernement aux collectivités territoriales qui sont de nature à nous rassurer.

Notre agglomération, composée de 20 communes et de plus de 130 000 habitants, devrait en effet pouvoir occuper une place prépondérante en Seine-et-Marne et en Île-de-France. Notre territoire vaut mieux que ça. C'est pourquoi vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre des projets concrets et utiles à tous les habitants et usagers de l'agglomération melunaise.

Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau »

Groupe de la "Gauche Citoyenne et Républicaine"

La multiplication des mesures libérales, certes prévues, est cette fois bien En Marche mais en marche forcée : loi travail XXL, hausse de la CSG, baisse des APL, mesures fiscales favorisant les plus aisés..... Et aux collectivités la lourde charge d'agir contre les relégations sociales, de réduire la fracture territoriale, de revitaliser les centres-villes, de développer les transports, d'assurer l'égalité numérique, d'investir la transition écologiqueet tout cela en se passant de 13 milliards d'euros, soit 3 milliards de plus qu'annoncé.

E. Macron a juré de faire de la lutte contre la fracture sociale une « priorité », mais le résultat de son plan de « déconcentration » sera de franchir une nouvelle étape de déconstruction de l'égalité républicaine.

Plus que jamais nous devons rester mobilisé(e)s.

Aussi dès la 12 septembre, nous serons dans la rue pour nous opposer à la destruction du code du travail voulue par le Medef et imposée par Macron ainsi qu'à ses député(e)x aux ordres.

Les 15, 16 et 17 septembre, nous vous donnons rendez-vous à la « Fête de l'humanité » pour débattre ensemble de l'avenir de la Gauche et trouver les moyens de reconstruire l'espoir et l'alternative face aux politiques libérales qui nous sont imposées en dépassant les logiques partisanes et les imposteurs rongés par l'ambition.

Patricia Rouchon, Farida Atiqui et Thomas Guyard

Groupe "Melun Val de Seine : Horizon 2020"

Hommage à Nicole Bricq

Sénatrice de Seine-et-Marne et ancienne ministre, Nicole Bricq nous a brutalement quittés au cœur de l'été, le 6 août dernier.

Les élus locaux que nous sommes savent ce qu'ils doivent à cette femme d'exception et de convictions.

Travailleuse infatigable, Nicole Bricq connaissait comme peu la Seine-et-Marne, ses territoires, sa diversité, ses atouts et ses handicaps. Connaissance qu'elle puisait à la source d'un terrain qu'elle arpentaient inlassablement de réunions de travail en inaugurations, de cérémonies des vœux en assemblées générales, répondant avec une attention bienveillante et une curiosité jamais rassasiée aux invitations qui lui étaient faites.

Avec la disparition de Nicole Bricq, la Seine-et-Marne perd le soutien indéfectible d'une femme engagée et libre, qui n'avait de cesse de défendre au plus haut sommet de l'État les intérêts de nos communes.

A sa famille et à ses proches, nous adressons nos pensées les plus sincères.

Pierre Herrero (Président), Dominique Gervais, Anselme Malmassari, Ginette Moreau et Alain Taffoureau pour le groupe « Melun Val de Seine : horizon 2020 »



SAISON

GRAND BAIN CULTUREL

17/18

CULTURETVOUS.FR

**DÉCOUVREZ
LA BROCHURE
CULTURELLE**
LIRE EN PAGE 4

Design graphique : Agathe Rouvel / pomcom.fr

